

MARS-AVRIL 2024

N° 254

RÉGUINY INFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE



Crédit photo : Lucas photos

AVIS DE LA MAIRIE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les électeurs français sont appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire 81 eurodéputés.

Pour pouvoir voter, vous devrez impérativement vous munir d'une pièce d'identité avec une photo : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour... et de votre carte d'électeur.

Si vous ne pouvez pas venir voter le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration.

Le mandant peut donner procuration à un mandataire inscrit sur n'importe quelle liste électorale en France. Le mandataire peut être inscrit sur la liste électorale d'une commune autre que celle où le mandant est inscrit. Cependant le mandataire devra toujours se déplacer dans le bureau de vote du mandant pour pouvoir voter. Chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration.

Pour toute demande de procuration le mandant doit renseigner son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui du mandataire. Ce numéro est indiqué sur la carte d'électeur. Afin de valider votre procuration, vous devez aller à la gendarmerie ou au commissariat de police. Attention, ces procurations doivent parvenir en Mairie en recommandé. N'attendez pas la semaine qui précède le scrutin pour faire votre démarche !

NOUVEAUX CONTAINERS

Depuis l'installation des nouveaux containers dans le centre bourg, des sacs sont régulièrement retrouvés aux abords des nouveaux et des anciens emplacements.

Nous vous rappelons que vous devez déposer vos emballages ménagers en vrac dans le container prévu sauf les ordures ménagères qui doivent être mises dans un sac poubelle fermé.

Les sacs jaunes de recyclage ne sont plus distribués par la mairie pour les habitants du bourg.

Pour les containers enterrés ou semi-enterrés, merci de bien vouloir refermer les couvercles après y avoir déposé vos ordures.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer le tarif régional et de supprimer la gratuité du transport scolaire pour la rentrée 2024-2025 pour les élèves du primaire.

Les familles dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une ou l'autre école ont reçu une fiche de réinscription. Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) au service de transport scolaire doivent retirer une fiche d'inscription au secrétariat de la mairie et la retourner impérativement avant le 5 juillet.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2008 sont invités à se présenter en Mairie.



WEEK-END FESTIF

FÊTE DE LA MUSIQUE & **COURSES CYCLISTES UCI**
Manche Coupe des Nations
18 et 19 Mai (TCM)

REGUINY
18 MAI

REPAS DE 19 H à 21 H 30 (10 €)
Kir Rongail saucisse Dessert Café
Au restaurant Scolaire, sans réservation, dans la limite du nombre de couverts (120)
et
RESTAURATION RAPIDE
(Crêpes et Galettes)

19 H : LES GAILLARDS D'AVANT
20 H : VOULEZ-VOUS PAR REG EN SCÈNE
21 H : FreeSonG
25 H : DJ SU AN

ENTRÉE GRATUITE

MAIRIE
02.97.38.66.11
MAIRIE@REGUINY.BZH

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI
14 H - 16 H
MARDI, JEUDI ET VENDREDI
8 H 30 - 12 H 30 ET 14 H - 16 H
MERCREDI
8 H 30 - 12 H 30
SAMEDI
8 H 30 - 12 H 00

PERMANENCES DU MAIRE
ET DES ADJOINTS :
SUR RENDEZ-VOUS.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE :
SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 69 54 65

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
LE 1ER MARDI DE CHAQUE MOIS DE
10 H A 12 H SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 38 66 11

LA POSTE
HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 H À 12 H
DÉPART DU COURRIER TOUS LES JOURS
À 15 H
LE SAMEDI À 11 H 30
TÉL. 02 97.07.10.64



PARUTION DU PROCHAIN
BULLETIN MUNICIPAL
FIN JUIN-DÉBUT JUILLET

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

- 23/03 - Killian JOANNIC et Océane NOWAK, 22 Rue Duguesclin, abattage d'un arbre
 27/03 - Jean LE MAY, 17 La Croix Guillard, construction d'un carport
 15/04 - Yann LE BRIS, 23 Rue Jean-Pierre Calloc'h, pose d'une pergola
 26/04 - Didier JUISSHOMME, 6 Rue Saint Clair; changement de destination du commerce en habitation.

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- 14/03 - Alexandre ONNO, 2 Landier de la Belle Aurore, construction d'une habitation avec garage
 27/03 - Dieudonné NSHIMIRIMANA, 43 Résidence Le Clos Neuf, construction d'une maison d'habitation
 28/03 - Baptiste BARDOUX, 17 Locmalo, construction d'un carport.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 08/03 - Lola JAN GESTIN, 40 Le Pas du Loup
 17/03 - Malo LE BOT, 10 Coëtdelé
 22/03 - Hortense LE BOT, 26 Rue du Général de Gaulle
 06/04 - Adèle LE PENDU LE LAYO, Le Roscoët Fily

MARIAGES

- 24/02 - Jean Noël LE DOUARIN et Martine LE MOING
 16/03 - Maxime LE BIHAN et Olivia DA SILVA MILHEIRO

DÉCÈS

- 29/02 - Daniel LAURENT, 88 ans, 4 Rue François Lamennais
 02/04 - Roger LORIC, 85 ans, 1 Le Rohallet
 18/04 - André PERROTIN, 98 ans, 2 Rue du Lac

DÉCÈS EXTÉRIEURS

- Clair JÉGAT né le 23 avril 1944 à Réguiny est décédé le 2 avril 2024 à Noyal Pontivy
 Gérard LE BRIS né le 29 juin 1959 à Réguiny est décédé le 17 avril 2024 à Noyal Pontivy.



ORGANISATION DE LA JOURNÉE DES CLASSES "9"

En vue d'organiser une "journée rencontre" pour les 25, 35, 45, 55, 65, 75, 85 et 95 ans,
 Ces retrouvailles sont programmées au restaurant "Jo & Carmen" le SAMEDI 22 JUIN 2024.

Cette journée comprendra :

- Rassemblement au restaurant à 11 h 45
 - Photo de groupe à partir de 12 h
 - Repas
 - Soirée "food truck" : galettes/crêpes au Bar de l'Écurie.
- Conjoint(e) également invité(e).

Tarifs :

- Journée complète 50 €
- Journée sans repas du soir 35 €
- Soirée "food truck" : galettes/crêpes 15 €

Merci de rendre une réponse avant le 31 mai prochain
 accompagnée de votre règlement au responsable de chaque classe.

L'équipe organisatrice

25 ans	Baptiste LE GAILLARD Élodie LE GLÉVIC	07.85.00.25.84 06.70.19.58.73
35 ans	Laëtitia SAMSON Angélique LE GUENNEC Magalie TRÉHOREL	06.74.77.85.10 06.45.55.55.86 06.88.85.61.90
45 ans	Isabelle CHEFD'HOTEL Vincent LAUNAY	06.64.38.26.10 06.88.33.65.58
55 ans	Thierry LE CORRE Daniel FOLLIARD Claudette ALLANIC	06.84.18.28.65 06.76.82.51.05 06.77.15.43.54
65 ans et plus	Patricia LE GUERROUÉ Emmanuel LÉCUYER Claude TATTEVIN	06.80.47.48.20 06.86.41.04.60 06.32.61.39.36



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 février à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 6 février 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Thomas BONNIN, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Jean GUILLO, David MICHARD, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absent excusé représenté : Lydia GUEHENNEUX pouvoir à Laëtitia DANO, Karine BULEON pouvoir à Sophie CAILLERE, Corentin PEDRO pouvoir à Thomas BONNIN.

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 18

Secrétaire de séance : Sophie CAILLERE

PROGRAMME DE VOIRIE 2024

Dans le cadre du programme voirie 2024, M. Jean GUILLO, conseiller municipal délégué et M. Didier GALERNE, conseiller municipal, ont effectué un état des lieux du réseau communal de voirie avec les services de Pontivy Communauté.

La commission voirie et travaux a retenu la réfection des secteurs suivants : Route du camping, Coëtdelé, Locmalo, La Villeneuve, Châteaurié, Rue du Lac, Rue du Beausoleil et rue du Général de Gaulle.

L'estimatif des travaux sera établi par les services de Pontivy Communauté.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Département et de Pontivy Communauté.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme voirie 2024 proposé.

M. David MICHARD intervient pour évoquer la demande déposée en mairie par les riverains de la rue Jean-Pierre Calloc'h sollicitant une réunion afin d'échanger et trouver une solution adaptée pour gérer les eaux pluviales.

M. le Maire propose de solliciter l'avis d'un spécialiste dans la gestion des écoulements d'eaux pluviales avant d'effectuer une réunion avec les riverains qui sera à prévoir avant l'été.

BÂTIMENT RUE ANNE DE BRETAGNE

Monsieur le Maire rappelle l'historique :

Une convention opérationnelle d'actions foncières entre la commune et l'EPF (Etablissement Public Foncier) a été signée en date du 12 mai 2022.

Cette convention définit notamment les périmètres d'intervention et les modalités d'acquisitions. L'EPF s'engage à acquérir le bâtiment soit par négociation amiable, soit par exercice d'un droit de préemption, soit par expropriation.

Les négociations entre l'EPF (Etablissement Public Foncier) et la famille ont avancées mais n'ont toujours pas abouties. Seuls 3 membres de la famille sur les 4 ont donné leur accord pour une vente à 200 000 €.

Monsieur le Maire propose de lancer une procédure d'abandon manifeste de biens (compte tenu de la dégradation de ceux-ci en plein centre bourg).

Il est précisé que la famille sera contactée en amont pour les prévenir de cette démarche.

Le Conseil Municipal, donne son accord à l'unanimité pour lancer la procédure.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

Monsieur le Maire expose :

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER) constituent un dispositif de planification territoriale relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Il propose d'étudier les différents types d'énergies renouvelables.

Les objectifs nationaux fixés par la loi de transition écologique sont de :

- Porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergies en 2020 et à 32 % en 2030
- Réduire la consommation énergétique de 50 % en 2050.

La commune a un ratio de 51,8 % contre 16,1 % pour le Morbihan et 24,3 % pour Pontivy Communauté.

M. Stéphane LE CORRONC, chargé d'études et d'opérations énergie à Pontivy Communauté a réalisé un recensement des zones EnR sur la commune :

- Eolien :

- o 1 parc existant de 3 éoliennes au Landier de Rohallet

- o Même s'il existe d'autres zones possibles, la commune souhaite maintenir le produit d'EnR éolien, mais n'est pas favorable à son extension. Elle souhaite donc la création d'une ZAER éolienne uniquement sur le parc existant sans possibilité de rajout d'éoliennes supplémentaires.

- Solaire :

- o Panneaux photovoltaïques sur toiture : potentiel estimé à 18,9 GWh/an soit l'équivalent de 103 950 m² de panneaux

Les élus se positionnent sur la création d'une ZAER « PV toiture » sur toute la commune.

- o Panneaux photovoltaïques au sol : 3 parcelles recensées (ZS 8, ZS 171 et 174)

Les élus retiennent le site du Léren (parcelle ZS 8) : projet de 3 200m² avec un potentiel de 0,4 GWh/an.

- o Ombrières : 8 parcelles recensées (parking stade de foot, parking intermarché, parking pôle médical, parking base de loisirs, parking salle des sports, parking pôle petite enfance, parking rue Duguesclin, ancienne déchèterie). Total de 2,4 GWh/an.

Les élus se positionnent sur la création d'une ZAER « PV ombrière » sur les surfaces et le productible identifié.

- Méthanisation :

- o 1 unité déjà présente sur la commune

Les élus décident que le développement reste possible après concertation sans pour autant prévoir de zone spécifique.

Une information à destination de la population sera insérée dans le Réguinty Infos et sur le site internet. Un registre sera également mis à disposition en mairie pour recueillir les suggestions des administrés.

Une délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN" : LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, une consultation a été lancée pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux suivants :

- Rénovation énergétique de l'espace culturel

- Requalification des espaces publics du cœur de bourg

La commission d'appel d'offres se réunira le 1er mars pour l'ouverture des plis.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces deux projets et autorise le lancement de la procédure des appels d'offres pour les marchés de travaux à venir.

CHEMIN DE RANDONNÉE DU PASSOÙÉ

Madame Sophie CAILLERE, Adjointe, présente le circuit de randonnée « Le Passoué ».

Ce circuit sera inséré au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Morbihan.

De par cette adhésion la commune s'engage à :

- Maintenir ou rétablir la continuité des itinéraires
- Ne pas aliéner les chemins ruraux, y maintenir la libre circulation pédestre, équestre et cyclotouriste, conserver leur caractère touristique, environnemental et d'ouverture au public,
- Prévoir la création d'itinéraires de substitution de qualité égale et en accord avec le Conseil Départemental du Morbihan, en cas de modifications du tracé consécutives à toute opération foncière ou de remembrement,
- Passer plusieurs conventions de passage entre le Département, les propriétaires privés, la Commune et l'Intercommunalité, en cas de passage inévitable sur les parcelles privées de sections et parcelles suivantes : ZL 276, ZL 113, ZL 321, ZL63, ZL90, ZL91, ZL 106, ZL 105, ZL 107, ZL 114,
- Autoriser un balisage et une signalétique en conformité avec les instances fédératrices et/ou structures compétentes,
- Ne pas « imperméabiliser » (revêtement type goudron) les sentiers inscrits au PDIPR et conserver leur caractère naturel,
- Entretien ou faire entretenir les chemins ruraux ainsi que les passages conventionnés avec les propriétaires privés afin de maintenir en permanence le bon fonctionnement du cheminement mis à disposition du public.

Mme CAILLERE propose de donner un avis favorable au tracé du sentier de randonnée, dénommé « circuit du Passoué » à l'occasion de la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Morbihan.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tracé du sentier de randonnée et l'adhésion au PDIPR

- Avenants au marché de travaux – Groupe scolaire :

Monsieur le Maire donne lecture des avenants portant sur des travaux supplémentaires :

Entreprises	Lots	Montant marché HT	Montant avenant n°1	Montant avenant n°2	Nouveau montant HT
PIGEON	Terrassement – VRD	136 899,05 €	2 242,50 €	19 266,11 €	158 407,66 €
THETIOT	Menuiserie intérieures bois	93 551,30 €	1 560,00 €	1 840,00 €	96 951,30 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les avenants n°2 pour un montant total de 21 106,11 € HT.

- Divers devis :
 - o Acquisition d'un broyeur d'accotement
- 4 propositions :

Entreprises	Montant TTC
BLANCHARD	17 466 €
JARDIMAN	8 220 €
LAMOUR	15 180 €
CLASS	9 588 €

Sur proposition de la commission travaux et voirie, l'assemblée retient à l'unanimité le devis de la société CLASS d'un montant de 9 588 € TTC (13 188 € - la reprise de 3 600 € TTC).

- o Passages piétons

La commission travaux et voirie propose de retenir la proposition de l'entreprise SMBA pour les travaux de marquage routier. Le devis d'un montant de 3 306,55 € HT pourra évoluer selon la surface réellement réalisée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

- o Eglise

La société Art Camp chargée de la révision et maintenance des cloches, horloge et paratonnerre de l'église, préconise les travaux suivants :

- Remplacement du tableau de commande des cloches : 1 660 € HT
- Purge et diagnostic du beffroi : 3 094 € HT

Le Conseil Municipal, sur avis de la commission travaux et voirie, décide de retenir ce devis.

- o Service technique

Les agents du service technique ont sollicité l'achat d'un garde boue pour le tracteur Iseki. Le devis de Bretagne Motoculture est retenu à l'unanimité pour un montant de 859,68 € HT.

- o Eclairage public

Dans le cadre du dispositif Fonds Vert, Morbihan Energies propose un programme exceptionnel de rénovation des luminaires type boules financé à hauteur de 50 %.

Sur la commune, 57 luminaires, type boules, sont concernés par ce dispositif.

Dans un premier temps, 16 luminaires seront remplacés par des lanternes led pour un montant de 9 840 € HT.

Les 41 luminaires restants seront remplacés sous réserve de l'accord de financement.

Accord du Conseil Municipal.

- o Mairie

La société VOLTALIS interviendra le 7 mars pour la pose gratuite d'un équipement de régulation du chauffage par radiocommande.

- o Campagne d'isolation thermique

La Société ISOBAT, spécialiste dans les travaux d'isolation thermique, effectuera gratuitement les travaux suivants :

- Isolation des tuyauteries de la chaufferie du terrain de foot et de la salle multifonctions
- Isolation des rampants sous toiture de la mairie.

NOUVELLE INSTALLATION PROFESSIONNELLE À RÉGUINY : UNE SECRÉTAIRE INDÉPENDANTE

Titulaire d'un BTS Assistanat de Direction Trilingue (Anglais / Italien), Cathy Martin a évolué au sein de sociétés internationales comme Timberland et DeFranceschi. En 2016, alors qu'elle exerce dans une ville du Sud de la France, elle décide de se mettre à son compte. Recommandée dans un premier temps par un expert-comptable auprès d'un entrepreneur, elle se constitue rapidement – grâce au bouche-à-oreille et à sa détermination – une clientèle qu'elle conserve jusqu'à son départ pour Régigny courant mars.



Polyvalente, Cathy Martin propose ses services dans les domaines de la :

- gestion administrative (démarches et formalités administratives, courriers, traductions, création de tableaux, classement, archivage numérique...)
- gestion commerciale (saisie et suivi de devis, facturation, suivi des règlements clients et relances,
- gestion des contentieux, vérification des factures d'achats et règlements des factures fournisseurs)
- gestion du personnel (préparation des contrats de travail, des éléments de paie, aide au recrutement...)
- pré-comptabilité (pointage des comptes bancaires, vérification des notes de frais, suivi des comptes clients et fournisseurs, création et gestion de tableau de bord, transmission des documents et informations au cabinet comptable...).

Faire appel aux services d'une secrétaire indépendante comme Cathy Martin est avantageux pour les artisans et les entreprises : des interventions « à la carte » en fonction de leur activité et de leurs besoins (de 1 à 3 demi-journées/semaine environ), une facturation à l'heure, pas de cotisations sociales ni de contrat de travail.

Cathy Martin se tient à votre disposition pour toute information au 06 80 21 18 19 – cathymartin.services@gmail.com

Carsat Retraite & Santé
au travail
Bretagne

Pour vous conseiller et préparer votre retraite, une réunion d'information est prévue le **JEUDI 23 MAI 2024 à 17 h 30** à la salle « Belle Étoile » à Rohan.

Inscriptions par téléphone au 02.97.51.39.99 ou à la Maison France Services de Rohan.

TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

Avis aux propriétaires fonciers :

Les propriétaires fonciers sont informés que Madame Céline CANN, géomètre du Cadastre sera de passage sur la commune aux mois de juin, juillet et août 2024 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Don de sang
REGUINY
SALLE MULTIFONCTIONS

Jeudi 23 mai

Réservez votre RDV en ligne
(même à la dernière minute)
ou contactez-nous au 02 23 22 53 97

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

HORAIRES ET INFOS SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr

ne pas jeter sur la voie publique



Pourquoi gérer mes eaux pluviales ?



L'eau pluviale, kesako ?

C'est le nom donné à l'eau de pluie après qu'elle ait ruisselé sur des surfaces naturelles ou artificielles.

La gestion intégrée des eaux pluviales est au cœur de nombreux enjeux :

- La maîtrise des risques d'inondation par ruissellement et par débordement
- La facilitation du rechargement des nappes phréatiques
- La quantité et la protection de la qualité de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité

En effet, avec la multiplication des aménagements urbains et la réduction des espaces naturels, les eaux de pluie ne s'infiltrent plus là où elles tombent.

Le principe de cette gestion des eaux pluviales est de rester le plus proche possible du cycle naturel de l'eau :



Infiltrer l'eau là où elle touche le sol **en favorisant une infiltration naturelle**



Réduire les surfaces imperméabilisées : végétalisation des espaces, revêtements drainants...



Limiter le ruissellement : volume, vitesse, distance parcourue...

Des solutions pour infiltrer les eaux pluviales

- Solutions d'infiltration fondées sur la nature
- Solution d'infiltration secondaires / complémentaires
- Mode de récupération d'eau

- Réalisation : ● Facile
- Entretien : ● Peu compliqué
- Coût : ● Compliqué
- Bénéfique pour la biodiversité

La noue
Sur l'espace public, c'est une zone légèrement creusée et végétalisée qui récupère les eaux de la route et du trottoir.

Le jardin de pluie
C'est un massif végétalisé qui permet à l'eau de s'infiltrer. Il doit supporter la sécheresse comme les fortes pluies.

Les creux naturels
Des dépressions dans le jardin qui permettent de stocker l'eau puis de l'infiltrer lentement.

La toiture végétalisée
La végétalisation permet de retenir et de tamponner l'eau de pluie. L'eau ensuite se déverse sur le sol avant de s'infiltrer ou peut être couplé à un dispositif d'infiltration

Le puits d'infiltration
Enterré, il permet d'infiltrer l'eau en profondeur.

Les revêtements perméables
Gravillons, pavés avec joints perméables, béton et enrobés drainants... Ils permettent à l'eau de s'infiltrer directement dans le sol au niveau des allées, de la terrasse, de l'entrée du garage...

La tranchée drainante
Elle permet d'infiltrer l'eau dans les sols suffisamment perméables en profondeur. Elle peut aussi être réalisée sous l'entrée du garage ou les allées du jardin.

Le récupérateur d'eau
Il permet de stocker l'eau de la toiture pour l'arrosage du jardin. Une fois plein, le surplus se déverse sur le sol avant de s'infiltrer ou peut être couplé à une solution d'infiltration.

La cuve de récupération
Plus grande que le récupérateur d'eau et souvent enterrée, elle permet de stocker l'eau pour sa réutilisation dans les sanitaires, par exemple, et doit être couplée avec une solution d'infiltration.

Ces solutions peuvent être cumulées !

Concours de palets sur planche Réguiny

SAMEDI 4 MAI 2024

Au parking du bar le foyer

Inscription (10€) à 13h30 en doublette ABCD

Début du concours à 14h

De nombreux lots à gagner !!

BUVETTE ET RESTAURATION

(Frites, sandwiches, galettes)

SUIVI D'UN CONCERT AU FOYER

LYCÉE Kerlebost
Organisés par des BTS TC du lycée kerlebost et en partenariat avec le bar du Foyer de Réguiny et avec Josselin jeux d'hier & d'aujourd'hui.

Josselin
jeux d'hier & d'aujourd'hui

MUSÉE LES SANGLOTS LONGS

Le musée fête ses 30 ans !

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2024
DE 10H À 18H

- Visite guidée d'1H sur réservation via le site internet
- Activité Fabrication d'électricité
- Jeu de l'oie spécial Musée Les Sanglots Longs

Venez pique-niquer en famille et partager un moment de convivialité avec l'équipe du musée !

Tarifs réduits pour la visite guidée **Entrée et activités libres**

Parking à 10m 14 bis, rue de la piscine
Accessible aux personnes à mobilité réduite 56500 Réguiny

Informations sur : www.musee-lessanglotslongs.eu



CLUB CYCLO RÉGUINOIS

Le club cyclo a repris son activité depuis le dimanche 03 mars 2024.

Notre première sortie du club a permis de réunir 36 cyclos au départ de la mairie de Réguiny.

Actuellement nous comptons 53 adhérents en ce début de mois de mars.

Nous proposons pour nos premières sorties deux circuits identifiés (70 et 60 km), c'est l'occasion de se remettre en selle après la pause hivernale.

Toute personne souhaitant nous rejoindre peut contacter Stéphane LE CALLONNEC au 06.82.83.6149 ou par mail: cyclo-reguinois@hotmail.fr

Spectacle musical "Voulez-vous"

Inspiré de Mamma Mia !!

SAMEDI 15 JUNI 20h30
(18h30 Pizza et Buvette)

DIMANCHE 16 JUNI 16H
A la salle du foyer de REGUINY

Un grand merci à nos sponsors !

JLD Cuisine, Intermarché, Crédit Agricole, OLMIX, JEGAT, RAULT Maurice, Maison Robert, M.Tenier, Dans l'pétrin réguinois, HERVE Nicolas, Urgence médicale 56, Kersuzan TP, Scea des 3 Chênes

Intermarché

VENTE DES BILLETS sur réservation :
EN LIGNE : scanner le QR code site "Hello Asso"
ou sur internet taper "hello asso cartes sur table reguiny"
EN DIRECT : 19h-20h lundis 6 mai, 13 mai et 20 mai (salle du foyer à Réguiny)

CONTACT : 07.57.63.18.67, regenscene@gmail.com
TARIFS : 8€ le billet (moins de 10 ans 4€)

Scannez-moi !

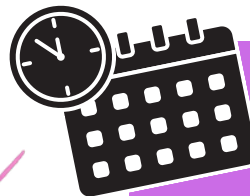


REG'EN SCÈNE

"Le week-end du 15 juin, la troupe musicale Reg'en scène produira son spectacle "Voulez-vous", inspiré de la comédie musicale Mamma Mia.

Ce sont près de 40 personnes, hommes et femmes amateurs, originaires de Régigny et des communes environnantes, qui vous révéleront leurs talents cachés !

Spectacle gai, pétillant et divertissant assuré !".



Agenda

4 mai : Réunion Souvenir Français, salle Reg'Arts à 10 h 30
08 Mai : Commémoration à 11 h
12 mai : Vide grenier à la salle multifonctions
14 juin : Réunion mensuelle de l'Amicale des Anciens
16 mai : Réunion mensuelle de Sociétale
18 mai : Fête de la musique
18 et 19 mai : Courses cyclistes Trophée Centre Morbihan
23 mai : Don du sang, salle multifonctions

1er juin : Sortie du Club Cyclo
1er juin : Concerts Conservatoire de Musique Club des 27
8 juin : Jambon à l'Os et Feu d'artifice - Amicale des pompiers et Comité des Fêtes
15 juin : Course championnat de Bretagne Mini Buggy
15 et 16 juin : Représentations Spectacle "Cartes sur Table" MAMA MIA
23 juin : Kermesse de l'école du Sacré Cœur
29 juin : Kermesse de l'école publique

07 juillet : Grand loto de l'Amicale des Anciens
09 juillet : Réunion mensuelle de l'Amicale des Anciens

RÉGUINY
SALLE DU FOYER SAMEDI 8 JUIN

SOIRÉE
JAMBON À L'OS
ET FEU D'ARTIFICE

REPAS ADULTE - 14€
REPAS ENFANT - 7€
REPAS SERVI JUSQU'À 22H
DJ VINCENT
TOMBOLA*

*Pour tous repas adulte acheté, un ticket de tombola offert.

10^{ème}
ÉDITION

COMITE DES FÊTES Régigny
BRETAGNE PYRO
Amicale Sapeurs-Pompiers Régigny

